



Mas de Luzière
34190 St André de Buèges, France
contact@luziere.com
04 67 73 34 97 | 06 24 05 37 21

CONVENTION DE LOCATION

Intitulé du stage :

Dates : DU AU

Entre
d'une part « le formateur »
...

et
d'autre part « le Mas »
La SAS « Le Mas de Luzière »
34190 Saint-André-de-Buèges
représentée par
Hélène L'Hôte, Présidente
Maud Pinot, Directrice

Il a été convenu ce qui suit :

..... organise un stage du au 2019 au Mas de Luzière pour environ ... adultes. Le stage démarrera à heure et se terminera à h avant / après le repas (*rayez la mention inutile*).

Le formateur souhaite réserver chambres ou lits, ainsi que le dortoir oui / non.

Le nombre minimum de chambres réservées pour le stage doit être fixé 90 jours avant le début du stage. Si des chambres réservées demeureraient inoccupées pendant le déroulement du stage, le formateur devra s'acquitter d'un montant forfaitaire de 40 € par chambre inoccupée par jour.

La salle de séminaire choisie est la grande / la petite / les deux (*rayez la mention inutile*).

Les tarifs du Mas de Luzière sont les suivants :

HEBERGEMENT EN PENSION COMPLETE PRIX PAR PERSONNE ET PAR JOUR	
CHAMBRE SEULE	95,00 €
CHAMBRE PARTAGEE :	
à 2	75,00 €
à 3 et PLUS	65,00 €
DORTOIR*	55,00 €
TENTE*	45,00 €
NUIT SUPPLEMENTAIRE	99,00 €
REPAS SUPPLEMENTAIRE	20,00 €

TARIFS LOCATION DE SALLE	
GRANDE SALLE	
PRIX PAR JOUR	150,00 €
PRIX WEEK END	280,00 €
PRIX SEMAINE	500,00 €
PETITE SALLE	
PRIX PAR JOUR	100,00 €
PRIX WEEK END	180,00 €
PRIX SEMAINE	400,00 €

** Disponible uniquement lorsque toutes les chambres sont occupées.*

Le montant de location de la salle pour le stage sera de :

Le montant du stage des participants sera fonction du type d'hébergement choisi et sera réglé directement au Mas à l'arrivée des stagiaires.

Déroulement du séjour :

Le petit déjeuner sera servi à h.

Le déjeuner sera servi à h.

Le dîner sera servi à h.

Particularités alimentaires demandées :

Les repas seront servis en buffet dans le restaurant. Les intolérances alimentaires des participants seront prises en compte si elles figurent sur le bulletin d'inscription individuel.

Le jour du départ, les chambres doivent être libérées pour 9 heures. Le formateur en informera les participants.

Modalité de réservation :

La réservation du séjour sera confirmée après le paiement d'un acompte du montant de location de la salle.

Le formateur transmettra au Mas de Luzière les fiches d'inscription des participants au plus tard 10 jours avant le début du stage. Ces fiches d'inscription seront accompagnées d'un acompte de 80€ par stagiaire.

La distribution en chambre sera faite en fonction des dates d'inscription. Les demandes des participants seront remplies dans la mesure du possible et selon les places disponibles.

En cas d'annulation sous moins de 45 jours, les acomptes (du formateur et des stagiaires) déjà versés seront conservés par le Mas de Luzière.

Bon pour accord, à Saint André de Buèges, le 2019

Pour Le Mas de Luzière
Maud Pinot

Pour le formateur,